

FORMATIONS MANAGEMENT

MÉTHODOLOGIE DE PROJETS SPORTIFS

2 jours – 16 heures de cours – 4 heures de suivi

Public concerné : Membres d'associations, dirigeants et élus

Objectifs :

- Maîtriser le droit des associations et des élus
- Connaître le rôle des élus en charge du sport et la responsabilité des responsables associatifs
- Élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique sportive

2 jours pour

- *Elaborer, rédiger, négocier et piloter un projet*
- *Concevoir, proposer des orientations et des modalités de gestion des politiques sportives*
- *Contrôler l'application de la réglementation sportive*

Lieu : A définir

Horaires : 8h30 : Accueil, entretiens libres avec le(s) formateur(s)
9h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00 Cours (Calendrier à définir)

Les plus : Le compte-rendu de la formation ainsi que tous les cours et documents seront accessibles sur le site www.universport.fr
Un Forum ouvert aux étudiants du groupe permet de prolonger les échanges et assure un contact permanent avec les formateurs.

JOUR 1 : THEORIE

Matin

Définition de la méthodologie de projet sportif, cadre réglementaire du projet sportif, droit des associations et des élus :

- Critères d'attributions des subventions municipales
- Mise à disposition de locaux de matériel et du personnel municipal aux associations
- Convention d'utilisation du domaine public, panneaux publicitaires...
- Le rôle des élus en charge du sport dans les collectivités territoriales.
- La responsabilité des responsables associatifs
- La conception du projet sportif, une nouvelle politique sportive
- L'équipe projet, son organigramme repère des différents acteurs sportifs
- La méthodologie de projet au service des élus et des dirigeants
- Élaborer, rédiger, négocier et piloter le projet sportif
- Contrôler l'application de la réglementation sportive

Après-midi

Analyse des différentes étapes, étude de l'opportunité du projet sportif :



- Monter et présenter le dossier aux élus, recherche de financement, demandes de subventions exceptionnelles,
- Finances budgétaires, gérer un compte de fonctionnement et d'investissement, la comptabilité publique des collectivités et des associations
- La contractualisation avec les collectivités territoriales, la recherche de partenariats
- Élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique sportive dans les domaines du sport.
- Etude de la création, direction et gestion d'un service des sports et de la vie associative, étude d'un projet sportif d'un club sportif de haut niveau : gestion des agents ; gestion des équipements sportifs communaux, organisation du sport scolaire, organisation d'activités sportives municipales (sport loisir).

JOUR 2 : CAS PRATIQUE

Travail sur le projet sportif ou sur la nouvelle politique sportive à mener

Matin

- La conception et le lancement du projet sportif, le jeu d'acteurs, le rôle et les missions du chef de projet. Les enjeux du projet sportif, les changements à apporter pour lancer le projet

Après-midi

- L'affectation des ressources, la gestion des ressources humaines et matérielles, le planning du projet diagramme de gant, le plan de communication, Communiquer avec les médias.
- Le pilotage du projet, exemple concret, le bilan, l'évaluation du projet
- Concevoir, proposer des orientations, des remédiations et des modalités de gestion du projet sportif ou des politiques sportives.



*L'enseignement est dispensé en groupe de 6 à 10 personnes participant au même projet.
La formation est organisée en 2 journées intensives de 9h00 à 18h00.*

UNIVERSPORT SARL
Clamart Services
Le Village Suisse
59400 CAMBRAI - France
www.universport.fr

Organisme de Formation déclaré auprès de la
Préfecture du Nord - Pas de Calais
Sous le numéro 31 59 07 121 59